

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Cinq listes en présence

■ Le dimanche 24 septembre, les grands électeurs principalement des élus locaux, sont invités à désigner la moitié des sénateurs qui composent la chambre haute, soit 170 sièges à pourvoir, pour un mandat de six ans.

Les départements concernés sont ceux allant du numéro 37 (Indre-et-Loire) au numéro 66 (Pyrénées-Orientales). Les 8 départements de l'Île-de-France sont également concernés ainsi que certains départements et collectivités ultramarines et la moitié des sénateurs qui représentent les Français établis hors de France.

Trois sénateurs, un seul sortant

Le Loiret est donc concerné par ce rendez-vous électoral et ses trois sénateurs



La moitié du Sénat sera renouvelée. (PHOTO D'ARCHIVE)

seront désignés. Un seul se représente, Hugues Saury (droite et centre), le socialiste Jean-Pierre Sueur et Jean-Noël Cardoux (LR) ayant décidé de passer la main.

Cinq listes de cinq candidats (deux de plus que le nombre de sièges à pourvoir) se présentent. Elles re-

présentent les grands courants politiques : le RN (tête de liste Valentin Manent), la droite modérée et Horizon (Frédéric Néraud), la gauche socialiste (Christophe Chaillou), La France insoumise et les écologistes (Karin Fischer) et l'union de la droite et du centre (Hugues Saury).

Les listes

Au service des communes pour défendre le Loiret.

Valentin Manent, Elodie Babin, Philippe Jecq, Michèle Merlin, Valentin Bletty. Ensemble, pour une république des territoires. Frédéric Néraud, Marie-Philippe Lubet, Jean-François Deschamps, Françoise Hébert, Alain Bertrand. Équilibre, solidarités et territoires. Christophe Chaillou, Jallia Gaboret, Bruno Lacroix, Anne Pascaud, David Jaquet. Loiret union populaire écologique et sociale. Karin Fischer, Bruno Cœur, Eulalie Lama, Kevin Merlot, Marie Agam. Une grande énergie pour nos territoires. Hugues Saury, Pauline Martin, Francis Cammal, Valérie Martin, Marc Gaudet.